

## **Collège LA GRANGE DU BOIS**

2 avenue Victor Schoelcher

77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE

Tél : 01 64 10 84 64 - Fax : 01 64 10 54 69

### **Procès-verbal du conseil d'administration du jeudi 24 novembre 2016**

#### **Membres présents :**

##### Membres de droit,

Madame Tapia chef d'établissement, présidente du conseil d'administration,

Madame Smati, chef d'établissement adjoint,

Madame Gaudy, adjointe gestionnaire de l'établissement,

##### Représentant de la commune de Savigny-le-Temple,

Monsieur Frances

##### Représentante de la collectivité de rattachement (et de l'entité)

Madame Bissonnier

##### Représentants des enseignants et des personnels d'éducation,

Messieurs Chevalier, Feral, Herr, Vassort, Mmes Melin-Robino, Seibert

##### Représentants élus des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, sociaux et de santé

Madame Godin

##### Représentants élus des parents d'élèves,

Mesdames Fladin, Akrou, Zeghoudi, Attine-Pondezi, Fraoui, Monsieur Charpentier

##### Représentants des élèves,

Akrou Naïma, Biampandou Ange

#### **Membre excusé:**

Madame Riou, conseillère principale d'éducation

**18 membres sont présents sur 24**

A 18h05, 18 membres sur 24 étant représentés, le quorum est atteint, la présidente du conseil d'administration ouvre la séance.

## **1. Nomination du secrétaire de séance**

1 Madame SMATI, Principale-Adjointe, assure le secrétariat.

La présidente propose l'ordre du jour modifié.

Seront abordés les points suivants :

- 1 Nomination du secrétaire de séance.
- 2 Approbation de l'ordre du jour modifié
- 3 Approbation du compte rendu modifié du CA du 08/11/2016
- 4 Budget 2017
- 5 Convention groupement comptable
- 6 Convention intervention animation jeunesse
- 7 Projet Association Sportive 2016-2017
- 8 DBM pour info
- 9 DBM pour vote : affectation des encaissements d'affranchissement
- 10 Vote de principe : séjour à Strasbourg
- 11 Questions diverses

## **2. Approbation de l'ordre du jour**

Les enseignants demandent s'ils est possible de mettre les questions diverses à l'ordre du jour après le budget, pour que Mme Bissonnier puisse y répondre. Mme Tapia répond par la négative ; elle est capable d'apporter les réponses aux questions, la présence de Mme Bissonnier ne lui paraît pas nécessaire.

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité. Vote : pour : 18 contre : 0 Abstention : 0

## **3. Approbation du compte rendu du C.A du 08/11/2016**

Arrivée de Mme GODIN à 18H10.

M. Charpentier demande de rajouter Mme Atine-Pondezi en « excusés  
Il est demandé de modifier CESH et corriger en CESC à la page 2.

Le compte-rendu modifié du CA du 08/11/2016 est soumis au vote.

19 votants, Abstentions : 2 Pour : 17

Le compte-rendu du CA du 08/11/16 modifié est adopté.

Arrivée de M. Chevalier à 18H15.

## **4. Budget 2017**

L'Adjointe gestionnaire présente le budget 2017.

La Dotation Globale de Fonctionnement des Collèges accordée par le Département pour 2017s'élève à 66 302€, une diminution de 3 387€ est constatée par rapport à 2016.

La proposition de répartition est la suivante :

- **20 239.88€** au service **Activités Pédagogiques (AP)**
- **49 449.12€** au service **Administration Logistique (ALO).**

## **Service AP** (Actions pédagogiques): **35 504,32€ en recettes et en dépenses**

La volonté du chef d'établissement a été d'affecter dès la subvention initiale la même somme que 2016 sur les crédits pédagogiques soit 20 239,88€ réparti comme suit :

0Mat.enseignt	12 587,50 €
0CDI.Ouvr.Abt	2 149,88 €
0Piscine	1 102,50 €
0Mat.consomable	1 800,00 €
0Copies	2 600,00 €

### **SUBVENTIONS ETAT** : 6800.00€

Concernant la gratuité de l'enseignement : manuels scolaires, carnets de correspondance et reprographie est inscrit une prévision, la dotation sur la gratuité de l'enseignement sera notifiée courant juin et fera l'objet d'un vote pour la répartition.

### **SUBVENTIONS DEPARTEMENT** : 1 398,44€

- Deux subventions attribuées par le Département :

- ✓ 894 € pour le projet « Collège au cinéma»
- ✓ 800€ pour le projet « Parcours Scientifiques : Sciences de l'Ingénieur»  
(la somme inscrite au budget 504,44€ correspond au reste au 10 novembre 2016)

**L'ACTIVITE** : 0 dégradation qui apparaît à ce service correspond aux rachats de manuels scolaires et de carnets de correspondance par les familles.

### **SUBVENTION Grand Paris Sud** : 5 666,00€.

La subvention Grand Paris Sud a été estimée au budget du même montant versé en 2016. Un ajustement par décision budgétaire modificative sera effectué suivant la notification d'attribution. Cette subvention permettra d'accompagner une partie des projets pédagogiques mis en place dans l'établissement dans l'intérêt des élèves. Cependant nous n'avons aucune assurance que cette subvention nous soit versée.

### **TAXE D'APPRENTISSAGE** : 1000.00€

Nous avons reçu la somme de 2634€ pour 2016.

Une prévision de 1000€ est inscrite au budget 2017, les crédits seront réajustés en fonction des versements effectués.

## **Service VE** (Vie de l'élève) : **10 320,64€ en recettes et en dépenses**

Apparaissent dans ce service les aides de l'état : les fonds sociaux et l'aide du département : cantinéo77

Pour le fonds social collégien et le fonds social de cantine, le reste à la date de l'élaboration du budget a été inscrit. Ces lignes seront réajustées par DBM suivant les notifications de subventions attribuées au

cours de l'année.

**SERVICE ALO**(Administration et logistiques): **60 516,44€**en recettes et **63 362,76€**en dépenses

La subvention initiale à ce service est diminuée de 3387€

La répartition est la suivante :

Intitulé du domaine	Montant de la dépense
Entretien	4 647.00 €
Viabilisation	8 400.00 €
Hygiène et sécurité	19 525.00 €
Assurances	500.00 €
Communication	6 800.00 €
Administration	8 462.12 €
Réception	400.00 €
Contribution (groupement comptable, CUI)	275.00 €
Amortissements neutralisés	11 507,32€
Amortissements réels	2 846,32€

**SERVICE BN** (bourses) : **20 000.00€**

BN (20 000.00€) : bourses nationales, nous inscrivons ici une préconisation.  
Les remises de principes ne sont plus attribuées pour 2017.

**Service SRH** :

Les recettes de ce service proviennent de la participation des familles et des commensaux.

Les recettes s'élèvent à **116467,81€** auxquelles on retire 22.5% de FDRPI, 1.25% de FCSH et 18% de SH pour obtenir le montant du crédit nourriture égal à 67 726.00€

Le FDRPI (26160.26€) et le FCSH (1453.35€) sont reversés à la collectivité.

Le fonds de viabilisation (FDV) s'élève à 8345.00€.

Les 18% pour les services annexes d'hébergements (SH) sont ventilés sur différentes lignes d'activités.

Le service de restauration et d'hébergement est doté d'un budget évaluatif qui sera réajusté en fin d'année en fonction de la recette réellement constatée.

Nous avons constaté une diminution de fréquentation de la cantine par les commensaux, certainement liée à l'augmentation du coût du repas appliqué dès janvier 2016. Nous suivons le crédit nourriture et négocions les prix afin d'équilibrer le coût à l'assiette qui ne doit pas dépasser 2€.

Nous trouvons ainsi à chaque service :

SERVICES	DEPENSES	RECETTES
AP	35 504.32 €	35 504.32 €
VE	10 320.64 €	10 320.64 €
ALO	63 362.76 €	60 516.44 €
BN	20 000.00 €	20 000.00 €
SRH	116 467.81 €	116 467.81 €

Les recettes sont arrêtées à la somme de **242 809,21€**

Les dépenses sont arrêtées à la somme de **245 655,83€**

Un budget en déséquilibre est entraîné par l'amortissement réel inscrit seulement en dépenses, sans conséquence sur le résultat prévisionnel.

M. Frances précise que la répartition de la dotation initiale aurait pu également être diminuée pour le service AP, il remarque également un budget sincère.

Mme Bissonnier apporte une explication sur la diminution de la dotation :

Mme Bissonnier rappelle que depuis deux ans les fluides (gaz, électricité) sont pris directement en charge par le département (ce qui permet un achat groupé afin d'obtenir de meilleurs prix). Le calcul de la dotation a été effectué sur une moyenne des trois dernières années de consommation de viabilisation.

Mme Bissonnier explique que Cantineo77 aide les familles aux ressources modestes pour la restauration scolaire. Les critères d'attribution sont désormais calculés en harmonie nationale au vu des attestations de la caisse d'allocations familiales.

Les professeurs font remarquer que certains projets ne sont pas reconduits comme « collège écolo ».

Mme TAPIA précise qu'aucun dossier n'a été déposé sur ce projet.

Mme Bissonnier informe les enseignants qu'ils peuvent toujours solliciter le département pour leurs projets.

### **La proposition de budget prévisionnel pour 2017 est adoptée à l'unanimité.**

Vote : pour : 20 contre : 0 Abstention : 0

Mme TAPIA remercie Mme GAUDY pour la clarté de son exposé et les parents saluent un budget bien réfléchi.

Mme Tapia suggère d'aborder la 2<sup>ème</sup> question diverse des enseignants qui portent sur les toilettes car Mme Bissonnier peut encore rester quelques minutes.

#### 2 - Concernant la réfection des toilettes, quelles dispositions ont été prises pour résoudre le problème d'intimité ?

La réfection des toilettes prise en charge par le conseil départemental date de 2 ans. Un mur a été construit. Il permet d'isoler les toilettes et préserve l'intimité des garçons. Il n'est pas prévu d'autres travaux pour le moment. Le changement des urinoirs sera inscrit aux travaux 2018.

Mme Tapia informe le conseil que des dégradations sont commises dans les toilettes ; Mme Gaudy doit aller déposer plainte pour que la remise en état soit prise en charge par les assurances.

Départ de Mme BISSONNIER à 18h50

## **4. Mise en place de la CHS**

Les membres du CHS sont désignés et la liste est votée à l'unanimité.

Vote : pour : 19 contre : 0 Abstention : 0

## **5. Mise en place du CESC**

Les membres du CESC sont désignés.

## **7. Convention Agence Comptable**

La convention est votée à l'unanimité. Vote : pour : 19 contre : 0 Abstention : 0

## **8. Convention intervention –animation jeunesse**

La principale souligne en réponse à la question des parents que l'animation sur la pause méridienne fonctionne mieux avec le service animation jeunesse. Elle répond aussi que l'utilisation du gymnase par le service jeunesse n'est pas possible sur ce créneau horaire à cause des cours d'EPS qui ont lieu au même moment. La convention est votée à l'unanimité. Vote : pour : 19 contre : 0 Abstention : 0

## **9. Projet Association Sportive 2016-2017**

L'Association sportive regroupe 180 licenciés. Il faut noter de très bons résultats.

De nombreuses disciplines sont proposées ;

Le projet est voté à l'unanimité.

Vote : pour : 19 contre : 0 Abstention : 0

## **10. DBM pour information**

Mme Gaudy donne lecture du document préparatoire envoyé aux administrateurs, document joint.

## **11. DBM pour vote : affectation des encaissements d'affranchissement**

Présentation de la DBM pour vote, l'affectation des sommes encaissées en affranchissement est adoptée à l'unanimité. Vote : pour : 19 contre : 0 Abstention : 0

## **12. Vote de principe, Séjour à Strasbourg :**

Un séjour à Strasbourg organisé par le Professeur d'allemand en avril 2017 sera proposé aux élèves de 3<sup>ème</sup> germanistes et aux élèves de 3<sup>ème</sup> 1, 3<sup>ème</sup> 3 et 3<sup>ème</sup> 4 ; la priorité sera donnée aux élèves qui ne sont pas partis l'année dernière au ski.

La description du voyage est faite par M. Herr.

Le séjour est adopté à l'unanimité. Vote : pour : 19 contre : 0 Abstention : 0

## Questions diverses :

1 - Quelle prévision d'effectifs le chef d'établissement a-t-il transmis à l'inspection académique pour la rentrée 2017 et comment cette prévision a-t-elle été calculée ?

Mme TAPIA informe les membres du CA des effectifs à jour et donne les taux qui ont été transmis à la DSDEN. Elle confirme que les calculs tiennent compte de tous les paramètres. M.Vassort insiste pour savoir si Mme Tapia a tenu compte des éventuels départs dans le privé, des demandes de dérogations. Mme Tapia lui répond que cela fait plusieurs années qu'elle remplit les tableaux de prévisions d'effectifs, basé sur une circulaire académique et qu'elle connaît son travail.

3 - Pourquoi la Direction est-elle peu inclinée à utiliser la dotation globale de fonctionnement pour abonder la ligne des voyages et sorties sur le budget 2017.

Mme TAPIA confirme qu'il n'est pas possible d'utiliser la dotation globale de fonctionnement pour financer les voyages et les sorties.

4 - Quelle somme approximative risque de ne pas être utilisée à la fin de l'exercice 2016 et par conséquent d'abonder les fonds de réserve ?

Mme TAPIA informe les membres du CA qu'il restera moins de 100 euros à la fin de l'exercice pour le service AP. Il n'est pas possible de répondre pour le service ALO ; une somme doit être disponible en cas de besoin en décembre 2016.

5 - Pour répondre aux besoins pédagogiques de l'établissement, pourquoi un prélèvement sur fonds de réserve n'est-il pas effectué alors que ceux-ci sont nettement supérieurs au montant préconisé par le Conseil Départemental.

La principale répond qu'elle estime qu'il n'y a pas besoin de faire un prélèvement sur fonds de réserve puisque les demandes pédagogiques sont financées par la dotation globale. Elle confirme qu'elle n'est pas opposée par principe au prélèvement si des besoins existent et s'avèrent pertinents pour la réussite des élèves.











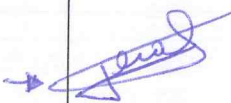
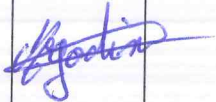




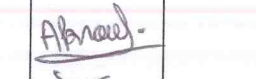


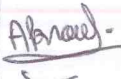

Le conseil d'administration se termine à 19h40

Signature du président du conseil d'administration :



Signature du secrétaire de séance:

**Réunion du conseil d'administration du 24/11/2016**  
**LISTE D'EMARGEMENT**  
**Collèges moins de 600 élèves sans section d'enseignement spécialisé**

Nom des membres du CA	TITULAIRES			SUPPLEANTS	
	Présent*	Absent*	Signature	Nom	Signature
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Membres de droit</b></li> <li>- Mme TAPIA Anne-Marie</li> <li>- Mme SMATI Amel</li> <li>- Mme GAUDY Maryline</li> <li>- Mme RIOU Nathalie</li> </ul>	  x			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de suppléant</li> <li>- Pas de suppléant</li> <li>- Pas de suppléant</li> <li>- Pas de suppléant</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Représentants de la collectivité de rattachement (et de l'entité)</b></li> <li>- Mme BISSONNIER Cathy</li> </ul>	x			-	
<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> <li>• <b>Représentant de la commune siège de l'établissement</b></li> <li>- M. FRANCES Yves</li> </ul>	x			-	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Personnalité(s) qualifiée(s)</b></li> <li>-</li> <li>-</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de suppléant</li> <li>- Pas de suppléant</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation</b></li> <li>- M. BICHE Jimmy</li> <li>- M. CHEVALIER Jonathan</li> <li>- M. VASSORT Stéphane</li> <li>- Mme MELIN-ROBINO Anne</li> <li>- Mme SEIBERT Anne</li> <li>- M. HERR Vincent</li> </ul>	     			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme CLAMENS</li> <li>- Mme MORILLON</li> <li>- Mme NOYREY</li> <li>- Mme THOMAS</li> <li>- M. FERAL</li> <li>- Mme MAURICE</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Représentants élus des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, sociaux et de santé</b></li> <li>- Mme GODIN Josiane</li> </ul>				- Mme POUDROUX	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Représentants élus des parents d'élèves</b></li> <li>- Mme FLADIN Patrica</li> <li>- Mme ZEGHOUDI Latifa</li> <li>- Mme LECROQ Nadia</li> <li>- Mme AKROUT Samia</li> <li>- M. CHARPENTIER Yannic</li> <li>- Mme ATINE-PONDEZI Isabelle</li> </ul>	     			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme BARCAROLI</li> <li>- Mme LAURENT</li> <li>- Mme FRAOUI</li> <li>- Mme LATOURNALD</li> <li>- M. BAILLEUL</li> <li>- M. DELAUNAY</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Représentants élus des élèves</b></li> <li>- Mme AKROUT Naïla</li> <li>- M. BIAMPANDOU Ange</li> </ul>	 x			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme SELAKUNDU</li> <li>- Mme MUTOMBO</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Invité permanent : agent comptable</b></li> </ul>					

\* signaler par une croix



Savigny-le-Temple, le Lundi 14 Novembre 2016

Le président du conseil d'administration du collège de  
la Grange du Bois,

à

Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Madame, Monsieur,



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Collège de la Grange du Bois

Téléphone

01 64 10 84 64

Fax

01 64 10 54 69

Mél

Ce.0772274d@ac-creteil.fr

2 avenue Victor Schœlcher

77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du conseil d'administration qui se  
déroulera le :

**Le Jeudi 24 novembre 2016 à 18 h 00 en salle 01**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR :**

- 1 Approbation de l'ordre du jour.
- 2 Approbation du compte rendu du CA du 08/11/2016.
- 3 Convention Agence Comptable
- 4 Convention intervention «animation jeunesse»
- 5 Projet Association Sportive 2016-2017
- 6 DBM pour information
- 7 DBM pour vote : affectation des encaissements d'affranchissement
- 8 Budget 2017

**Questions diverses.**

Je vous remercie de bien vouloir indiquer sous forme de phrases les questions  
que vous souhaitez aborder lors de ce conseil d'administration et les déposer au  
secrétariat avant le **Mardi 22 Novembre 2016 à 17h00.**

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments  
distingués.

Le président du conseil d'administration,

A.M.TAPIA

COMPOSITION DU C.H.S		COMPOSITION DU C.E.S.C.		
QUALITE DES MEMBRES	NOM DES TITULAIRES	NOM DES SUPPLEANTS	NOM DES TITULAIRES	NOM DES SUPPLEANTS
<ul style="list-style-type: none"> <li>le chef d'établissement, président</li> <li>l'adjoint du chef d'établissement (président en cas d'absence du chef d'établissement) *</li> <li>le gestionnaire de l'établissement</li> <li>le conseiller principal d'éducation</li> </ul>	Mme TAPIA Mme SMATI Mme GAUDY Mme RIOU	- pas de suppléant - pas de suppléant - pas de suppléant - pas de suppléant	Mme TAPIA Mme RIOU	- pas de suppléant
le représentant de la collectivité territoriale de rattachement (un élu)	Mme SEIBERT M. HERR	M. FERAL Mme MAURICE	Mme MORILLON Mme TALERIEN M. EISENSTEIN	Mme MORILLON Mme TALERIEN M. EISENSTEIN
<ul style="list-style-type: none"> <li>deux représentants des personnels d'enseignement et d'éducation</li> <li>un représentant des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service, sociaux et de santé,</li> </ul>	Mme GODIN	Mme POUDROUX	Mme GODIN	Mme POUDROUX
<ul style="list-style-type: none"> <li>Deux représentants des parents d'élèves</li> <li>Deux représentants des élèves</li> </ul>	Mme LECROCQ Mme ATINE-PONDEZI Mme AKROUT M. BIANPANDOU Dr CHAVIGNER Mme KAZEMZADEH M. CALLY	Mme FRAOUI M. CHARPENTIER Mme SELLAKUNDU Mme MUTOMBO	Mme LAURENT Mme BAILLEUL Mme AKROUT Naïla Mme SELLAKUNDU	M. CHARPENTIER
le Médecin de l'Education nationale, l'Infirmier,			Dr CHAVIGNER, Mme KAZEMZADEH	
<b>l'Assistant de Prévention</b>			Toute(s) personnalité(s) qualifiée(s) désignée(s) par le chef d'établissement	

Référence	Type de DBM	Lignes émettrices Recettes			Lignes réceptrices Dépenses				
		Service	Domaine	Activité	Montant	Service	Domaine	Activité	Montant
<b>DBM N°10</b>									
Participation sortie Normandie	21 ressources spécifiques	AP	CONTRIB°	0NORMANDIE		AP	PROJET	0NORMANDIE	160,00
Participation Arts et métiers	21 ressources spécifiques	AP	CONTRIB°	0ARTS MET		AP	PROJET	0ARTS MET	80,00
<b>DBM N°11</b>									
Fonds social européen	21 ressources spécifiques	VE	ETAT	0FSE	240,29	VE	FONDS	0FSE	240,29
<b>DBM N°12</b>									
Fonds sociaux collegiens	21 ressources spécifiques	VE	ETAT	16FS	2 850,00	VE	AIDES	16FS	2 850,00
La Coupole (déjà saisi d'où annulation)	21 ressources spécifiques	AP	CONTRIB°	0COUPOLE		AP	PROJET	0COUPOLE	- 279,00
A.Cinéma (Erreur de saisie)	21 ressources spécifiques	AP	CONTRIB°	0 FONTAINE.	- 5,00	AP	PROJET	0FONTAINE	- 5,00
Taxe d'apprentissage	21 ressources spécifiques	AP	T.A	0PREPAP	2 634,00	AP	PREPA PRO	0PREPAP	2 634,00
Rectification domaine manuels scolaires	21 ressources spécifiques	AP	ETAT	13MS	- 30 883,00	AP	ENSGEN	13MS	- 30 883,00
Rectification domaine manuels scolaires	21 ressources spécifiques	AP	ETAT	13MS	20 023,41	AP	GRATUI	13MS	20 023,41
Rectification domaine carnet correspondance	21 ressources spécifiques	AP	ETAT	13COR	- 937,20	AP	ENSGEN	13COR	- 937,20
Rectification domaine droits reprographie	21 ressources spécifiques	AP	ETAT	13COR	- 362,80	AP	GRATUI	13COR	- 362,80
Rectification domaine reprographie	21 ressources spécifiques	AP	ETAT	13REP	- 1 179,80	AP	ENSGEN	13REP	- 1 179,80
Ajustement domaine reprographie	21 ressources spécifiques	AP	ETAT	13REP	179,80	AP	GRATUI	13REP	179,80
<b>DBM N°13 pour vote</b>									
Dotation complémentaire passée au									
CA du 17/10/2016									
<b>DBM N°14</b>									
Voyage Italie	21 ressources spécifiques	AP	VOYAGE	0VOYITALIE	- 18 550,00	AP	VOYAGE	0VOYITALIE	- 18 550,00
Voyage Toulouse	21 ressources spécifiques	AP	VOYAGE	0VOYTOUL	- 9 291,43	AP	VOYAGE	0VOYTOUL	- 9 291,43
Ajustement Agglo. Subv. 2015	21 ressources spécifiques	AP	SAN	0SAN	- 1 068,30	AP	PROJET	0SAN	- 1 068,30
Sciences de l'ingénieur	21 ressources spécifiques	AP	DEPART.	2PSCIEN TI	800,00	AP	PROJET	2PSCIEN TI	800,00
Collège au cinéma	21 ressources spécifiques	AP	DEPART.	2CLGCINEMA	894,00	AP	PROJET	2CLGCINEMA	894,00

AE : (accompagnement éducatif)

ARS : Aide à la restauration

DEPART. : (Département)

CLG ECOLO : collège écolo

FS : (Fonds social collégien)

FSC : (Fonds social cantine)

APPRNAT : Apprentissage de la natation